

Le lieutenant sortit aussitôt et parvint à rejoindre son colonel au moment où celui-ci entraît au Cercle. Il lui demanda dix minutes d'entretien "afin de lui exposer une question délicate" et, lorsqu'ils furent en tête-à-tête, lui expliqua les raisons pour lesquelles il sollicitait d'abord un congé de quinze jours et ensuite son changement de garnison.

Après l'avoir écouté très attentivement, le colonel répondit :

—Je comprends, mon ami, que vous désiriez changer de résidence. Quant à votre projet, il est fou. Néanmoins, comme c'est en vue de l'utilité générale que vous agissez, je n'ai pas le droit de m'opposer à votre sacrifice. Je vous accorde un mois de congé, s'il le faut, et je vais de plus vous donner un mot de recommandation pour le ministre de la Guerre qui est mon ancien condisciple. A bientôt, mon ami, et bonne chance.

Le lendemain matin, après avoir embrassé sa mère, non sans un affreux serrement de cœur, et après avoir tranquilisé la pauvre femme du mieux qu'il put, Jean prit le train pour Paris.

Puis, dès qu'il fut arrivé, il se présenta sans perdre une minute à l'hôtel du ministre de la Guerre, qu'un télégramme du colonel avait d'ailleurs prévenu de sa visite.

Le ministre l'accueillit avec une certaine brusquerie :

—Votre colonel m'annonce, dit-il que vous avez à me demander une chose extrêmement délicate. Qu'est-ce que c'est ?

—Mon général, répondit le jeune homme avec la plus tranquille assurance, voici en deux mots l'affaire dont je désire vous entretenir. Hier matin, j'ai lu, dans une gazette militaire allemande, que le capitaine Reichenbach, ancien attaché à l'ambassade d'Allemagne à Paris, était af-

fecté au régiment d'infanterie No 32, à Cassel, et qu'il rejoindrait son corps dans cinq ou six jours seulement.

—Je vous avoue que ces détails me laissent tout à fait indifférent. C'est moi-même, il est vrai, qui ai dénoncé les agissements de M. Reichenbach, lequel, à mon avis, nous espionnait d'une façon un peu trop cynique. M. le Président du Conseil m'a approuvé et a fait comprendre à qui de droit que nous verrions avec plaisir le déplacement de cet officier. On nous a donné satisfaction. Le capitaine Reichenbach ne m'intéresse plus.

—Permettez que je continue, mon général. Vous savez que le régiment No 32, en garnison à Cassel, est le seul qui possède actuellement le fusil nouveau modèle, que le grand état-major vient de mettre à l'essai.

—Je connais, en effet, cette particularité par les notes de nos agents, mais je ne vois pas quel rapport il y a entre...

—Attendez, mon général, nous y arrivons... Etant Alsacien, n'ayant jamais cessé de parler allemand, puisque c'est la langue de ma mère, je parle l'allemand comme... un Allemand. Je peux donc évoluer en pays germanique avec la même désinvolture qu'un indigène. Eh bien, supposons que vous m'y autorisiez... je pars demain matin pour Cassel; en arrivant, je passe à l'hôtel faire ma toilette, et, ayant revêtu la grande tenue d'officier d'infanterie prussienne, je me présente au colonel du 32e comme étant M. Reichenbach... Si ces deux hommes se connaissent, la supercherie est découverte et mon coup est raté. Mais, s'ils ne me connaissent pas—et il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent qu'il en soit ainsi—mon histoire est acceptée sans la moindre difficulté. Je demande alors au colonel de prendre immédiatement possession de